



## GRAND DÉBAT DE LA RELÈVE AGRICOLE

### La relève agricole met la table pour les candidats aux élections fédérales

**Québec, 2 octobre 2019** – Plus de 250 jeunes de la relève agricole se sont déplacés hier à l’Université Laval à l’occasion du *Grand débat de la relève agricole*, un événement organisé par la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) afin d’entendre des candidats aux élections fédérales parler des enjeux qui touchent à l’agriculture.

Animé par le journaliste à la retraite Errol Duchaine, l’événement aura permis à Marie-Claude Bibeau du Parti libéral, Luc Berthold du Parti conservateur, Tommy Bureau du Nouveau parti démocratique, Christian Hébert du Bloc Québécois et à Josiane Fortin du Parti vert de dévoiler la position de leur parti respectif sur plusieurs sujets.

Les programmes de gestion des risques, l’agroenvironnement, la fiscalité des entreprises agricoles ainsi que les ententes commerciales internationales ont été au cœur du débat qui fût par moment musclé, particulièrement entre M<sup>me</sup> Bibeau, qui a défendu le bilan de son gouvernement au pouvoir depuis 2015, et M. Berthold qui a condamné les brèches dans la gestion de l’offre survenu sous les libéraux tout en se gardant de commenter les coupes dans les programmes de gestion des risques ayant eu lieu sous le gouvernement Harper.

Le candidat néodémocrate dans Québec, M. Tommy Bureau, a présenté son parti comme une alternative à la gouvernance du Parti libéral et du Parti conservateur, alors que M. Hébert du Bloc Québécois a martelé que les agriculteurs et agricultrices du Québec seraient mieux servis à Ottawa avec des députés qui ont comme seul mandat de défendre leurs intérêts. M<sup>me</sup> Josiane Fortin du Parti vert, pour sa part, a énumérée de nombreuses promesses de la part de sa formation politique pour soutenir les producteurs agricoles vers une transition biologique et plus verte.

« *Nous sommes très satisfaits de la qualité des échanges qui ont eu lieu durant le débat*, a résumé Julie Bissonnette, présidente de la FRAQ. *Plusieurs candidats connaissaient vraiment le sujet et cela permis d’une part, à la relève de se faire une tête sur les élections en cours, mais aussi de recevoir des engagements clairs de la part de certains des candidats sur plusieurs demandes des jeunes agriculteurs et agricultrices.* »

Rappelons que la Fédération de la relève agricole du Québec demande depuis longtemps que soit réglé l’iniquité fiscale qui existe actuellement lorsqu’un transfert de ferme s’opère. Actuellement, un céder qui vend sa ferme à son fils ou sa fille paie plus d’impôt dans la transaction que s’il le faisait à un étranger.

« *C’est un non-sens que cette injustice persiste*, de rajouter M<sup>me</sup> Bissonnette. *Le Québec a déjà réglé la situation il y a trois ans en ajoutant des critères pour éviter de l’évitement fiscal. Le Canada a tous les outils pour faire de même.* »

La Fédération de la relève agricole tient à remercier l’Union des producteurs agricoles, la Fédération de l’UPA de la Capitale Nationale—Côte-Nord ainsi que la Faculté des sciences de l’agriculture et de l’alimentation de l’Université Laval, qui ont toutes collaborées étroitement avec la FRAQ pour rendre ce débat possible.

## **À propos de la Fédération de la relève agricole du Québec**

La Fédération de la relève agricole du Québec regroupe plus de 2 100 jeunes de 16 à 39 ans dans toutes les régions du Québec et ayant comme intérêt commun l'agriculture. Ces jeunes sont en voie d'établissement, déjà établis ou tout simplement passionnés par cette vocation. La Fédération leur donne une voix forte pour défendre l'intérêt général de la profession et elle est affiliée à l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA).

-30-

### **SOURCE :**

Stéphane Deslauriers  
Directeur général  
Fédération de la relève agricole du Québec  
514 994-3338 | [sdeslauriers@upa.qc.ca](mailto:sdeslauriers@upa.qc.ca)

Philippe Pagé  
Coordonnateur interrégional  
Fédération de la relève agricole du Québec  
819 578-7546 | [ppage@upa.qc.ca](mailto:ppage@upa.qc.ca)